



Réunion du Conseil Municipal du 1^{er} février 2013

Reprise Tabac

Monsieur le Maire a indiqué au Conseil Municipal les différentes démarches qui ont été réalisées pour la mise en place du bureau de tabac dans les locaux du Pub Follette. Il précise que la complexité du montage administratif devrait permettre malgré tout des premières ventes de tabac courant février, alors qu'en ce qui concerne le dépôt de pain, celui-ci fonctionne depuis la mi-janvier.

Vote des subventions 2013

Monsieur le Maire a présenté les différentes subventions versées au titre de l'année 2012, qui, pour la plupart ont été reconduites en 2013 :

Subventions	Vote 2013
Fêtes Comme Chez Vous	500,00 €
Association Country Rockn'roll	200,00 €
Comice agricole	291,00 €
A.P.E.	400,00 €
A.P.E. Acq. de livres	200,00 €
A.P.E. voyages	400,00 €
Laurmené	600,00 €
Club des Supporters	200,00 €
Classes de Neige - découverte (*)	500,00 €
C'est à Lire	300,00 €
RSM	300,00 €
Don de sang	40,00 €
F.S.L.	180,00 €
Menéwood	500,00 €

Il est précisé que ces subventions ne pourront être versées qu'à condition que soit présenté au Maire le bilan financier de l'exercice précédent, et ce pour chacune des associations.

Programme voirie 2013

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal que lors de sa dernière réunion il avait été décidé de prévoir la réfection de route qui va de la « Touche Couesbot » à la « Barre », soit une longueur de 1,100 kilomètre, le Conseil décide de rajouter, en tranche conditionnelle, trois autres voies afin que ce programme puisse intégrer le contrat de territoire.

Projecteurs au terrain des sports

Le Conseil décide de ne pas modifier les projecteurs actuels, il s'agit seulement de procéder au remplacement des lampes défectueuses.

Budget 2013

Afin de prévoir au plus juste le budget 2013, il est d'ores et déjà décidé de :

- prévoir la réfection totale de la toiture du bâtiment situé derrière le pub follette qui est en très mauvais état,
- d'acquérir pour les besoins des services techniques :
 - o 1°) un souffleur thermique
 - o 2°) une désherbeuse sous condition d'obtention des subventions
- Réfléchir aux divers travaux à réaliser notamment en ce qui concerne l'entretien des différents bâtiments communaux.

Questions diverses

Le Conseil Municipal a été sollicité par deux organismes extérieurs à la commune :

- Le comité Gavroche de Lamballe, qui demande à ce qu'une motion soit votée dans le sens d'un soutien aux commerces de proximité et à une réglementation plus sévère afin que les grandes surfaces n'ouvrent pas le dimanche.
Par douze voix pour et une abstention, le Conseil adopte cette motion.
- L'Association Familles Rurales de Plémet qui sollicite une participation financière de Gomené pour les enfants de la commune participant au Centre de Loisirs de Plémet.
Par 12 voix contre et 1 abstention la demande précitée est rejetée.

Prochaine réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil est fixée au vendredi 29 mars 2013.